

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 11 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages à l'Hôtel de Ville de Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 5 octobre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 5 octobre 2021

**Sont présents les conseillers municipaux suivants :** Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT

**Ont donné pouvoir :**

Nathalie COLLIBEAUX a donné pouvoir à Florence DUQUESNE

Nadine LECHATELLIER a donné pouvoir à Anne ROELANDT

Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÈCHE

Godwill BABALAO a donné pouvoir à Laëtitia BOISSÉE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20211011-21\_03856-DE  
Date de télétransmission : 18/10/2021  
Date de réception préfecture : 18/10/2021

**Absents excusés :** Patrick FENOUIL et Isabelle LEPESTEUR

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-3
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 23	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2021/108 – Mise en place de la nomenclature M57 et expérimentation du compte financier unique**

Par délibération en date du 21 juin 2021, le conseil municipal a voté le passage à la nomenclature M57 et au compte financier unique pour le budget principal.

Les services fiscaux souhaitent que soient intégrés à l'expérimentation du compte financier unique l'ensemble des budgets. Le CFU concernerait donc le budget principal et l'ensemble des budgets annexes.

La mise en place de la nomenclature M 57 concernerait les budgets annexes suivants :

- le budget Lotissement des Trois Passes
- Le budget Lotissement Condé
- Le budget Cuisine Centrale
- Le budget Centre Aquatique
- Le budget Lotissement des Isles
- Le budget Lotissement Le Perreux

Les budgets Assainissement et Production d'Electricité resterait en M49.

Vu l'avis de la commission des Finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **ACCEPTE** la mise en place de la nomenclature M57 pour les budgets annexes mentionnés ci-dessus
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 11 octobre 2021  
Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

